|  |  |
| --- | --- |
| Logo-SAAG | **SECOURS ADVENTISTE**  **ARCHIPEL GUADELOUPE**  Association loi 1901- N° Siret : 43132259300010 - APE 913E |

Chers frères et sœurs,

Vous savez comment pour son action le Secours Adventiste Archipel Guadeloupe compte sur les dons recueillis à l’occasion de la « Collecte Annuelle ».

Cette année, les conditions de cette opération ont favorablement changées, selon les directives du Préfet :

* la collecte ne durera qu’une semaine (arrêté 2015-44-04 DAGR/BAGE), du **24 avril au 1er mars 2016**
* les cartes anonymes de quêteur devront être visées par le Préfet

Pour faciliter notre organisation interne et dans le but d’éditer un nombre suffisant de cartes, sur lesquelles nous apposeront, après visa du Préfet, le nom des quêteurs, je vous demande de bien vouloir nous adresser la liste des personnes qui potentiellement participeront à la collecte, au plus tard le 31 décembre 2016.

Comme l’an dernier, en plus de soutenir notre action humanitaire habituelle, notre objectif est de recueillir aussi des fonds pour la réalisation d’une ferme thérapeutique, en faveur des toxicomanes sevrés, en particulier ceux qui fréquentent notre centre.

Reconnue d’intérêt général, je vous rappelle que notre association est habilitée à fournir un reçu au titre des dons, très utile pour la déclaration des revenus en vue de l’imposition sur les revenus.

Comptant sur votre collaboration habituelle, je vous remercie pour votre participation et votre soutien.

Bien fraternellement en Jésus-Christ, qui vient bientôt !



Frantz AGIS

Président

Siège social : Rue Julienne FIATA – Zone Artisanale de Lacroix –

97 157 Pointe-à-Pitre - Cedex - Tél: 05 90 83 86 57 – Fax :0590 84 75 09